

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 15 novembre 2010**

**CP 10/11-20**

*L'an deux mil dix, le 15 novembre à 17 H 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Empociello, Cambon,, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc et Bénech.*

*Etaient excusés : MM. Massip et Astoul.*

**CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE**

---

Pour favoriser les actions collectives mises en oeuvre, promouvoir les savoir faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aides simples et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département,
- faciliter et promouvoir la création d'entreprise ainsi que leur transmission,
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, Groupements Professionnels...) qui mettent en oeuvre des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions le comité technique « Avenir Entreprise » s'est réuni le 14 octobre 2010 en vue d'examiner les dossiers de demande de subvention suivants :

## **AGENDE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (ADE)**

**Fête de la Science 21-22 octobre 2010**

### **► LES RAISONS**

La 19ème édition de la Fête de la Science, manifestation organisée sur tout le territoire national à l'initiative du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'est déroulée du 21 au 24 octobre 2010.

De nombreux acteurs de la recherche, de l'industrie et de la culture scientifique se mobilisent pour sensibiliser le public aux sciences et à leurs applications technologiques et industrielles, aux enjeux de la recherche, et pour intéresser les jeunes aux carrières scientifiques, techniques et industrielles.

### **► LE PROJET**

Cette édition 2010 de la Fête de la Science est articulée sur un partenariat "industrie - secteur agricole". Elle a eu lieu les jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2010

La manifestation était organisée sur le parking privé de la pépinière d'entreprises NOVALIA82, au coeur du centre ville de Montauban récemment rénové.

Sur une surface de 575 m<sup>2</sup>, 3 chapiteaux abritaient les divers stands thématiques et ludiques sous forme d'ateliers dont un espace de convergence où étaient installés les ateliers des "Petits Débrouillards" ainsi que la collation destinée aux visiteurs.

#### **a) Le Programme :**

Cette année, la thématique proposée par le Ministère est : "**Biodiversité, biotechnologie et bioéthique, quels défis pour l'avenir ?**", en référence à l'Année Internationale de la Biodiversité.

Le Lycée Bourdelle et le Campus "Terre et Vie" mis en place entre les Lycées Agricoles de Moissac et de Capou à Montauban ont donné naissance à de nombreux ateliers pédagogiques portant sur la biodiversité, et plus particulièrement sur le **cycle de vie de la pomme** matérialisé en cinq étapes :

#### **-Atelier 1 : LE SOL**

##### **Application du Campus Terre et Vie :**

- démonstration et explication d'une coupe de sol,
- semis et traitement d'une parcelle avec un GPS portable,

### Application du Lycée Bourdelle :

- illustration du fonctionnement du GPS pour le traitement phytosanitaire sélectif des parcelles de pommiers : projection sur écran des données reçues par GPS WIFI,

- animation avec une recherche d'informations concernant des dosages de traitement à trouver dans 3 lieux disséminés sur le site de Novalia et connus uniquement par leurs coordonnées GPS.

- **Atelier 2 : LES APIFORMES**

### Application du Campus Terre et Vie :

- diaporama sur les insectes utiles et prédateurs que l'on rencontre dans les vergers biologiques,

- exposition de ruches et de nids de frelons asiatiques,
- démonstration de pièges, nichoirs.

### Application du Lycée Bourdelle :

- illustration de l'utilisation du GSM pour la surveillance à distance du poids et de la température d'un rucher (pollinisation des fleurs de pommiers) en association avec le rucher de l'école de Capou.

- **Atelier 3 : ANALYSES ET TESTS**

### Application du Campus Terre et Vie :

- test du taux de sucre (test du réfractomètre), test d'acidité,
- analyse sensorielle,
- tests organoleptiques,
- présentation d'un verger conservatoire,
- exposition et photos de vergers.

### Application du Lycée Bourdelle :

présentation du système "Global Scan" permettant le calibrage des pommes par la couleur et la taille.

- **Atelier 4 : CONSERVATION DES FRUITS**

### Application d'ABSOGER :

analyseurs d'air (taux d'oxygène et de dioxyde de carbone) avec des boîtes étanches.

- **Atelier 5 : RECYCLAGE DES FRUITS**

Application de NUTRITIS et du Lycée Bourdelle :

- comment arriver à produire des sucres purs ? Quels sont les types de sucres, leur impact physiologique ?
- différents tableaux démontreront l'intérêt nutritionnel des sucres fruits.

**b) les principaux acteurs et partenaires**

Le monde éducatif :

Un partenariat avec le **Lycée BOURDELLE** de Montauban permet depuis la 1ère édition de présenter les travaux scientifiques réalisés par les lycéens sous forme d'expositions ou d'ateliers.

Cette année, un partenariat est instauré avec le **Campus Terre et Vie** (ancien CFAA CAPOU de Montauban) qui, grâce à ses pôles de compétences en production horticoles, en agriculture, ou encore en machinisme va compléter la liste des travaux déjà réalisés.

Les entreprises :

Les entreprises de la pépinière NOVALIA mais aussi des entreprises du Département ont présenté leur savoir-faire et leurs activités dans le domaine des sciences et de l'innovation : c'est le cas cette année des sociétés **NUTRITIS, ABSOGER ou encore la MAF.**

Les collectivités territoriales et les institutionnels :

Le Conseil Régional et le Conseil Général s'engagent de plus en plus en faveur de la recherche et des sciences afin que les jeunes publics retrouvent le goût de ces filières.

Le Réseau des pépinières Midi-Pyrénées, dont NOVALIA 82 fait partie, est aussi associé dans le cadre des actions de promotion de l'esprit d'entreprise auprès des jeunes publics.

**► COÛT DE L'OPÉRATION**

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à : 43 056,00 €T.T.C. et se décompose ainsi :

	<b>MONTANT EN € HT</b>
Encadrement, sécurité	7 700,00 €
Création graphique communication	2 200,00 €

Impression Flyer + affiche	4 300,00 €
Infrastructure/chapiteau	8 000,00 €
Aménagement divers	13 800,00 €
TOTAL GLOBAL H.T.	36 000,00 €
T.V.A.	7 056,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>43 056,00 €</b>

### ► LE PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement de cette opération a été établi de la manière suivante :

Conseil Régional	2 500,00 €
Conseil Général	10 200,00 €
Union Européenne	21 528,00 €
A.D.E. 82 (programme animation NOVALIA 82)	5 828,00 €
Autres partenaires ( DRIMM)	3 000,00 €
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>43 056,00 €</b>

### ► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 14 octobre 2010, considérant :

- que la "Fête de la science" permet à tous les partenaires de s'associer à cette manifestation en direction de la jeunesse Tarn-et-Garonnaise,

- que cette manifestation favorise l'esprit de recherche et d'innovation chez les jeunes à travers des problématiques réelles,

propose d'accorder à l'Agence de Développement Economique une subvention d'un montant de 10 200 € pour l'organisation de la Fête de la Science 2010.

\*\*\*\*\*

## **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

### **Participation au Salon SIANE les 14, 15 et 16 septembre 2010 à Toulouse**

#### **► LES RAISONS**

Le salon S.I.A.N.E (Salon Inter-régional de l'Industrie) a eu lieu pour la 6ème année consécutive à Toulouse.

Organisé à l'initiative de la Région Midi-Pyrénées, ce salon professionnel a pour objectif de présenter l'ensemble des entreprises industrielles de Midi-Pyrénées et ainsi de mettre en avant les savoir-faire régionaux.

#### **► DESCRIPTION DU PROGRAMME**

La Chambre de Commerce et d'Industrie coordonne le stand des entreprises Tarn-et-Garonnaises et ce sont, cette année, 11 entreprises qui y ont participé :

ATECA (Montauban), ALMECA (Labastide du Temple), CELSO (Bressols), CRISTIN (Grisolles), GILBERT (Reyniès), GOUBIER (Montauban), PALMERO (Grisolles), RABES (Montauban), SEMATEC (Montech), SIBI (Montauban), SUD PROJET(Labastide Saint-Pierre).

#### **► COÛT DE L'OPÉRATION**

Le coût de cette opération s'élève à **27 000 €** décomposés comme suit :

	<b>MONTANT EN € HT</b>
location de 10 stands	19 500,00 €
frais CCI	3 500,00 €
communication	2 500,00 €
frais accueil	1 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 000,00 €</b>

#### **► PLAN DE FINANCEMENT**

Le plan de financement est le suivant :

La Chambre de Commerce et d'Industrie sollicite une aide départementale d'un montant de **2 000 €** ramenée à 1 700 € compte tenu de l'abattement de 15% pour les subventions aux associations votée lors de la Décision Modificative n°1 de 2010.

Le plan de financement a été établi comme suit :

<b>subvention du Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>1 700,00 €</b>
subvention de la Communauté d'Agglomération de Montauban	4 000,00 €
participation entreprises	15 500,00 €
participation de la CCI	5 800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 000,00 €</b>

### ► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 14 octobre 2010, considérant :

- que ce salon s'inscrit dans la politique des actions collectives de soutien aux entreprises soutenues par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne,

propose d'accorder à la Chambre de Commerce et d'Industrie une subvention d'un montant de 1 700 € pour l'organisation du Salon SIANE des 14 au 16 septembre 2010 à Toulouse.

\*\*\*\*\*

### **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE** **Participation au Salon AEROMART les 1er et 2 décembre 2010 à Toulouse**

#### ► LES RAISONS

Le salon AEROMART est une convention d'affaires réservée aux entreprises du secteur aéronautique. Il a pour objectif de mettre en relation les donneurs d'ordres et les entreprises sous traitantes à travers l'organisation de rendez-vous entre ces deux types de partenaires.

#### ► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Comme elle le fait depuis plusieurs années, la C.C.I. a coordonné la participation des entreprises au salon AEROMART les 1er et 2 décembre 2010 à Toulouse

Au total, six entreprises du Tarn-et-Garonne ont donné leur accord pour participer à ces rencontres :

ANTAVIA, ATECA, CRISTIN, GILBERT, NORMAERO, SIBI.

Toutes sont spécialisées dans le domaine de la sous-traitance aéronautique.

### ► LE COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de l'opération est estimé à **16 000 €** dont le détail ci-dessous :

	<b>MONTANT EN € HT</b>
six forfaits inscriptions – stand 6	13 000,00 €
communication, déplacement...	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 000,00 €</b>

### ► LE PLAN DE FINANCEMENT

La Chambre de Commerce et d'Industrie sollicite une aide départementale d'un montant de 4 000 € ramenée à 3 400 € compte tenu de l'abattement de 15% pour les subventions aux associations votées lors de la Décision Modificative n°1 de 2010.

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

<b>Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>3 400,00 €</b>
Participation des six entreprises	8 000,00 €
Mairie de Montauban	2 000,00 €
Participation CCI	2 600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 000,00 €</b>

### ► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 14 octobre 2010, considérant :

- qu'il s'agit d'un salon où les professionnels obtiennent des contrats,
- que cette démarche vient renforcer les actions de promotion au titre du Pôle de compétitivité,

propose d'accorder la Chambre de Commerce et d'Industrie une subvention d'un montant de 3 400 € pour l'organisation du salon Aeromart les 1er et 2 décembre 2010 à Toulouse.

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**  
**Participation au Salon de l'Entreprise les 23 et 24 novembre 2010 à**  
**Labège**

► **LES RAISONS**

Le Salon de l'entreprise a lieu tous les ans fin novembre à Labège. Il réunit les partenaires institutionnels des entreprises en matière de création, de financement, de développement et la transmission d'entreprises.

► **LE PROJET**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn et Garonne assure l'animation de ce stand essentiellement basé sur le volet "création-transmission" d'entreprises. Ainsi cela permet de générer des nouveaux projets en partenariat avec les experts comptables, le Conseil régional, OSE...

Le Tarn et Garonne est le seul département à réunir sur un même stand l'ensemble de ces partenaires, ce qui permet à un porteur de projet ou à un repreneur d'entreprises de finaliser sa démarche .

Les divers partenaires institutionnels profitent également de ce salon pour renforcer les liens qui les unissent, ceci permettant une grande lisibilité du Tarn et Garonne et favorisant l'attractivité du territoire en matière économique.

► **LA RECEVABILITE**

Le projet est recevable au titre de la politique en faveur des actions collectives du Conseil Général car :

- il est en relation avec le milieu professionnel des entrepreneurs de Tarn et Garonne

► **COÛT DE L'OPERATION**

Le coût de cette opération s'élève à **14 000 €** et se décompose comme suit :

- Location du stand de 18 m <sup>2</sup> (surface,mobilier,matériel,plantes et aménagements)	10 000,00 €
- Communication	500,00 €
- Accueil sur le stand	2 500,00 €
- Divers	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 000,00 €</b>

## ► LE PLAN DE FINANCEMENT

La Chambre de Commerce et d'Industrie sollicite une aide départementale d'un montant de 4 000 € ramenée à 3 400 € compte tenu de l'abattement de 15% pour les subventions aux associations votées lors de la Décision Modificative n°1 de 2010.

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

	MONTANT
- <b>Subvention du Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>3 400,00 €</b>
- Communauté d'Agglomération de Montauban	4 000,00 €
- Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers	4 600,00 €
- U.I.M.M	1 000,00 €
- E.T.G.M.	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 000,00 €</b>

## ► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 14 octobre 2010, considérant :

- qu'il s'agit d'une démarche où tous les acteurs de la création d'entreprises sont fédérés autour du Département,

- que la création d'entreprise représente un vecteur non négligeable en matière de relance économique,

propose d'accorder la Chambre de Commerce et d'Industrie une subvention d'un montant de 3 400€ pour l'organisation du salon de l'entreprise des 23 et 24 novembre 2010 à Labège

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur les subventions sollicitées.

Je vous précise que ces subventions seront éventuellement prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental sur l'article 657415, sous-fonction 91.

Autorisation de programme 2010	65 000,00 €
Engagement 2010	37 775,00 €
Engagement à la commission permanente de ce jour	18 700,00 €
Disponible	<b>8 525,00 €</b>

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du Comité technique « Avenir Entreprise » réunie le 14 octobre 2010,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes :

. 10 200 € à l'Agence de Développement Économique pour l'organisation de la Fête de la Science du 21 au 22 octobre 2010 à Montauban,

. 1 700 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour l'organisation du salon Siane du 14 au 16 septembre 2010 à Toulouse,

. 3 400 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour l'organisation du salon Aeromart du 1er au 2 décembre 2010 à Toulouse,

. 3 400 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour l'organisation du salon de l'entreprise du 23 au 24 novembre 2010 à Labège,

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,